

# LE CERTIFICAT DE DÉCÈS

Guide pratique pour le médecin généraliste

---

**guideline.care**

Source : Podcast Médecine Légale





A la fin de cette présentation,

**vous saurez remplir un certificat de décès  
sans risque médico-legal.**

---

Ce que nous couvrons : examen, constatation, obstacle médico-legal, cas pratiques



# Une obligation legale

Art. L2223-42  
Code General  
des Collectivités  
Territoriales

**Nul ne peut être inhumé  
sans certificat de décès**



Tout médecin peut et doit l'établir



C'est une constatation, pas un diagnostic



Engage votre responsabilité



Sans ce certificat : pas d'inhumation possible



# Avant tout : s'assurer du décès



**Chaque année en France, 2 a 3 personnes se réveillent à la morgue.**

Un certificat de décès sur un patient vivant = catastrophe médico-légale.

- ✓ Absence de pouls carotidien et fémoral
- ✓ Absence de ventilation spontanée
- ✓ Mydriase bilatérale aréactive
- ✓ Rigidité cadavérique / lividité



# L'heure : ce que vous constatez



## A FAIRE

*"Je soussigné Dr X, certifie avoir constaté le décès de M./Mme Y le [date] à [heure]."*

Vous notez l'heure à laquelle  
VOUS avez constaté le décès.



## A NE PAS FAIRE

*"La mort remonte à environ  
24 heures..."*

N'estimez jamais l'heure du décès.  
Vous n'êtes pas médecin légiste.  
Restez factuel, point final.



# L'examen clinique du défunt

*Même principe que tout certificat médical :*

## Faits constatés

Décrivez uniquement ce que vous observez personnellement

## Identité

"M./Mme qui m'a déclaré se nommer..." Vous n'êtes pas OPJ.

## Signes positifs

Traces, lividité, position du corps, lésions visibles

## Signes négatifs

Absence de traces suspectes, absence de lésion traumatique

# L'OBSTACLE MEDICO-LEGAL

La décision la plus importante du certificat

## Quand vous cochez cette case :

- 1 Pas d'inhumation possible
- 2 L'OPJ est requis sur place
- 3 Le procureur décide de la suite (autopsie medico-legale)
- 4 Votre responsabilité est PROTEGEE



# Quand cocher obstacle médico-legal ?

*La règle : dans le doute, cochez.*

## Mort violente

Pendaison, noyade,  
chute, arme...

## Mort suspecte

Circonstances floues,  
témoignages discordants

## Mort inexpliquée

Décès inattendu sans  
pathologie connue

## Enfant < 18 ans

Tout décès d'enfant  
sans cause évidente

## Contexte criminel possible

Conflit familial,  
héritage, menaces

## Traces suspectes

Ecchymoses, traces  
de strangulation...

# Grand-mère dépressive retrouvée pendue

Patiente de 78 ans, connue dépressive depuis 25 ans. Projetait cet acte. Retrouvée pendue a domicile. La famille et l'OPJ vous pressent de ne PAS cocher obstacle médico-legal.

**OUI, obstacle medico-legal.**

**C'est une mort violente.**

Vous n'êtes pas compétent pour distinguer une pendaison d'une strangulation suivie d'une mise en scène.

# Enfant de 3 ans retrouve mort dans son lit

Les parents vous appellent en urgence. L'enfant est inanimé dans son lit. Vous constatez le décès. Les parents sont effondrés.

**OUI, obstacle médico-légal.**

**Mort inexpliquée chez un enfant = toujours suspecte.**

Même règle pour un enfant noyé dans une baignoire ou une rivière : mort de nature traumatique.

Expliquez aux parents : autopsie possible, pas d'inhumation immédiate, décision du procureur.



# Face aux pressions

## L'OPJ

*"Ecoutez docteur, vous êtes sur ?  
Ca me casse les pieds,  
ne mettez pas cette croix..."*

---

**Vous maintenez votre décision.  
C'est votre responsabilité  
medico-legale, pas la sienne.**

## La famille

*"Docteur, ça fait 25 ans que  
vous la connaissez, on ne  
comprend pas..."*

---

**Vous expliquez calmement :  
autopsie possible, délai d'inhumation.  
C'est casse-pieds, mais c'est  
le bon réflexe.**

# Le cas qui change tout

Un grand-père décédé a domicile.

Le médecin signe le certificat sans obstacle médico-légal.

Des semaines plus tard, une dénonciation anonyme.

Le procureur ordonne une autopsie.

**Le médecin légiste découvre : strangulation.**

**Le petit-fils avait assassiné son grand-père pour des histoires d'héritage.**

**Le médecin qui n'a pas coché la case a manqué sa responsabilité.**

# VOS 5 REFLEXES

Certificat de décès en médecine générale

1

Vérifiez la réalité du décès (pouls, ventilation, pupilles)

2

Notez l'heure de VOTRE constatation, jamais l'heure supposée du décès

3

Examinez le corps : décrivez les faits constatés, sans interpréter

4

Dans le doute : cochez obstacle médico-légal. Toujours.

5

Résistez aux pressions : votre responsabilité passe avant le confort de tous